

-Vous êtes allocataire CAF et vous souhaitez réinscrire votre enfant à la demi-pension pour la rentrée de septembre 2025 :

Munissez-vous de votre « n° allocataire CAF » ainsi que de l'INE de votre enfant et rendez-vous sur

<https://calculette-qf.iledefrance.fr/demarrage> pour obtenir votre attestation de quotient familial Région-CAF.

A moins que vous ne le refusiez expressément, votre quotient familial sera automatiquement transmis au Lycée Bascan.

**>Vous devrez obligatoirement transmettre l'attestation générée, par mail à [restauration.bascan@ac-versailles.fr](mailto:restauration.bascan@ac-versailles.fr), en indiquant bien le nom de votre enfant dans l'objet du mail, afin que le nouveau tarif soit pris en compte et validé.**

(si vous souhaitez nous signaler un changement de vos coordonnées bancaires, vous pouvez nous envoyer également votre nouveau rib).

Si vous refusez la télétransmission, vous devez effectuer un [dossier de réinscription via ce lien](#).

Le nouveau tarif sera affiché sur l'application turbo self début septembre 2025 (jusque fin août c'est l'ancien tarif qui sera affiché).